



SECTION
SPORTIVE
SCOLAIRE
RUGBY

LEM
MADAME
DE STAËL





SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

RUGBY

POUR QUI ?

Tous les élèves, garçons et filles sont concernés, qu'ils soient ou non licenciés dans un club dépendant de la FFR (Fédération Française de Rugby). Les débutants peuvent postuler au même titre que les licenciés. L'adhésion à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) est obligatoire.

POUR QUOI FAIRE ?

Le but de la Section Sportive est la découverte et la pratique du rugby dans le cadre du LEM. Il s'agit d'une option ayant pour objectif de développer les qualités sportives et un épanouissement individuel (ce n'est pas un sport études ou un centre de formation).

COMMENT ?

Les entraînements hebdomadaires (2 séances de 2 heures chacune) ont lieu au stade (ou au gymnase) auxquels s'ajoute une heure de musculation. Par exemple, en 2015 les entraînements se déroulent les lundi et mercredi de 16h00 à 18h00 et la musculation le mardi de 12h45 à 13h45.

QUEL ENCADREMENT ?

L'encadrement est placé sous la direction de M. Gilles CHANTEL, professeur d'EPS dans l'établissement et par ailleurs entraîneur confirmé et titulaire du Brevet d'État, assisté de d'un éducateur sportif de l'Ovalie Club Montluçon (OCM).

AVEC QUEL SUIVI MEDICAL ?

Le suivi médical est assuré en liaison avec le Montluçon Rugby et comporte au minimum une visite médicale annuelle.

SUR QUELLES INSTALLATIONS ?

Stade Saint-Jean, stade des Ilets et salle de musculation du Lycée.

COMMENT EN FAIRE PARTIE ?

Le recrutement aura lieu le mercredi 18 mai 2016 à 15h00 au stade St Jean de Montluçon rue du Gué de Bedet - 03100 Montluçon.

Inscriptions au 04.70.09.79.00, secrétariat du proviseur. Le groupe ne doit pas dépasser 40 élèves afin de fonctionner dans les meilleures conditions.